

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 1

Artikel: Croix-Rouge et paix : qu'en pensent-ils?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SONDAGE

Croix-Rouge et paix Qu'en pensent-ils?

Avec l'ouverture de l'Année de la paix, et quelques mois après la clôture de la Conférence mondiale de la Croix-Rouge sur la paix, qui s'est tenue à Aaland et Stockholm, la rédaction d'*Actio* a demandé à quelques responsables à titres divers dans les sections de la Croix-Rouge suisse de s'exprimer sur

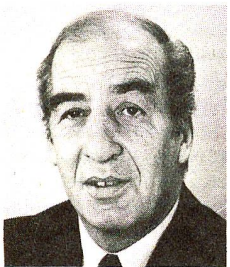
ce thème, en répondant à la double question suivante: comment la Croix-Rouge peut-elle être, selon vous, une force de paix, et quelle peut être la contribution de la Croix-Rouge à la paix. Une occasion de découvrir la pensée de quelques-uns de ceux qui «font» la Croix-Rouge dans notre pays.



Ph. Grand
d'Hauteville
Genève
Directeur de la
section genevoise
de la Croix-Rouge

Pour moi, cela signifie très clairement que là où il y a souffrance humaine en raison, notamment, de conflits armés, tensions politiques, tensions sociales, solitude, maladie, etc., l'action de la Croix-Rouge est toujours porteuse d'apaisement, parfois même de paix, au sens large. Cela signifie aussi que le taux de souffrance humaine étant ce qu'il est, la Croix-Rouge satisfaite, cela ne doit pas exister.

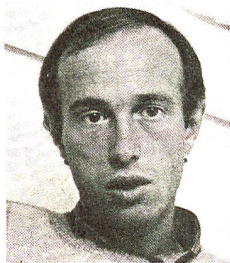
Agir, agir, agir... dans la ligne des Principes Fondamentaux. Lutter, soutenu par la conviction que la souffrance morale et physique est l'affaire de la Croix-Rouge. Etre innovateur dans cette lutte, ne pas «ronronner». Faire connaître, à titre préventif et éducatif, l'éthique du mouvement. Enfin, ne pas hausser les épaules... quand on vous renvoie au Père Noël!



P. Stempfel
Fribourg
Directeur
de la section
de Fribourg

Dès son origine, la Croix-Rouge a toujours pris position contre la guerre et pour la paix. Elle ne se contente pas de travailler en temps de paix mais pour la paix en contribuant à l'édification d'un idéal de compréhension et de paix entre les nations. Elle établit des programmes d'activités pour promouvoir la paix dans le monde. Elle a reçu le premier Prix Nobel de la Paix en 1901 et à nouveau en 1963.

Impartiale, neutre, indépendante et respectant les souverainetés nationales, elle a gagné la confiance de tous et parvient à faire respecter les engagements pris par les gouvernements signataires de la Convention de Genève.



Ph. Basci
Médecin
Président
de la section
de Bâle-Ville

Dans tous les pays et pour tous les régimes politiques, la Croix-Rouge intervient dans le respect de la personne humaine, et avec la volonté d'aider tous ceux qui ne peuvent vivre leur existence dans la dignité. Cette attitude est partout pacifiante.

Là où la Croix-Rouge peut alléger les souffrances et résoudre les problèmes, elle contribue à atténuer les tensions entre les hommes.

Les conflits violents de notre monde résultant le plus souvent de ces plaies que sont la misère sociale et l'injustice, toute action visant à promouvoir une plus grande égalité ne peut que contribuer à la paix.

Suite de la page 5

lente définition de la paix qu'il importe d'établir et de maintenir sur l'ensemble de notre planète? Rien de plus facile dès lors que de comparer l'humanité toute entière à un seul organisme humain et les guerres locales à des troubles survenant dans telle ou telle partie du corps. Poursuivant l'analogie, on peut remarquer que s'il existe des maladies mortelles qui finissent par emporter l'organisme tout entier, ce qui serait sans doute le cas d'un conflit nucléaire, aucune guerre-maladie aussi localisée soit-elle ne reste sans effet sur les autres parties de l'ensemble, qu'il s'agisse du bien-être d'un organisme ou de celui de l'humanité.

Dans quelle mesure favorise-t-on la paix en s'efforçant d'améliorer la santé mondiale? De même qu'un être équilibré et «bien dans sa peau» est moins vulnérable à la maladie, une communauté humaine prospère et en bonne santé aura probablement recours à d'autres moyens que des conflits armés pour résoudre les inévitables problèmes et contradictions qui se posent à elle. Assurer au plus grand nombre possible d'habitants de notre planète ce bien-être physique, mental et social auquel se réfère l'OMS ne peut que contribuer au maintien de la paix en réduisant les causes de conflit liées à la pauvreté et au sous-développement, tant il est vrai que l'amélioration de

l'état de santé d'une population va nécessairement de pair avec l'amélioration des conditions de vie et de la situation sociale qui y règne. A l'inverse, les budgets militaires pléthoriques de nombreux pays absorbent des ressources considérables qui pourraient servir à autre chose, notamment à améliorer l'état de santé de la population et donc à favoriser la paix d'une façon autre qu'en préparant la guerre en vertu de la fameuse recommandation latine «Si vis pacem, para bellum»... Lutter pour la paix afin d'obtenir sinon le désarmement, du moins une réduction des dépenses militaires revient ainsi à œuvrer indirectement en faveur de la santé, puisque la quasi-totalité des

Etats Membres de l'OMS accordent désormais une importance capitale à l'objectif de la Santé pour Tous d'ici l'An 2000 et lui consacreront sans aucun doute une grande partie des ressources qu'ils pourraient se permettre d'économiser dans le domaine de la défense. Tout ce qui contribue de près ou de loin à la promotion de la santé favorise donc la paix et vice et versa. La terminologie médicale fait d'ailleurs suffisamment appel à des notions militaires telles que «défense» et «agression» pour que la guerre puisse à son tour être assimilée à une maladie susceptible, au demeurant, d'être mise en échec par des moyens comparables: information, compréhension,



*U. Meier
Saint-Gall
Responsable
de réfugiés auprès
de la section*

«Agir maintenant, notre avenir en dépend»: tel est le slogan de la campagne nationale d'appel de fonds de la Croix-Rouge suisse: «Agir maintenant, la paix en dépend», pourrait-on également dire: tout un programme. Mais qui doit faire le premier pas, qui doit agir? Il est pourtant plus simple ou même parfois nécessaire de camper sur ses positions, de prendre définitivement parti pour s'enterrer dans une guerre de tranchées, et de déléguer après coup le rôle du samaritain charitable et bien entendu infaillible à la Croix-Rouge suisse ou à d'autres institutions similaires. Résultat: l'institution devient elle-même statique, elle est comme figée dans son rôle.

Par chance, l'immobilisme n'est qu'une apparence. Mon travail à la Croix-Rouge m'amène à côtoyer de nombreux étrangers en exil, à la suite de situations de détresse les plus diverses. Chacun apporte à l'autre quelque

chose, même si nous devons parfois nous affronter. Nous scellons plus profondément nos plus hautes espérances et parcourons ensemble le chemin qui mène à l'intégration. Conformément à l'esprit de la Croix-Rouge, j'essaie d'être le plus disponible possible, de faire le lien auprès des Suisses et auprès des réfugiés. Le chemin est douloureux lorsque le réfugié doit admettre que son destin n'est pas unique. Mais il l'est encore plus lorsque le réfugié commence à se poser des questions sur les causes et les conséquences de sa situation.

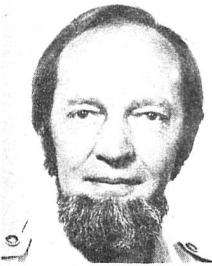
Qui peut dire s'il s'agit là une contribution à la paix?

Je crois que nous ne pourrions répondre avec certitude à cette question qu'à partir du moment où les organisations que l'on appelle humanitaires ne seront plus de simples instruments de notre bonne ou mauvaise conscience.

Son geste était-il celui du samaritain ou du pacificateur?

Ni lui, ni la Croix-Rouge ne sont porteurs de la Vérité. Mais, leurs actions engendrent l'Amour et l'Espérance.

Eternel, accorde-nous ces sentiments et cette force et fait de nous l'instrument et les témoins de ta paix.



*J.-P. Kunzi,
Administrateur
Porrentruy
Président
de la Fédération
des sections
jurassiennes
de la Croix-Rouge
suisse*

Une pointe de malice, nous fait dire que seul le médecin s'acharne à supprimer sa raison d'être. Eh! oui, que deviendraient nos médecins sans malades?

Et que deviendrait la Croix-Rouge sans guerres, sans catastrophes?... Inutile.

Je songe à Henri Dunant, bataille de Solferino!

La Croix-Rouge peut apporter une contribution à la paix en demeurant une institution absolument neutre, qui jouisse à ce titre de la confiance de tous les courants politiques ou religieux. On doit également faire confiance en sa ferme volonté d'apporter une aide sans tirer un profit quelconque de la situation, et la laisser agir, partout où une aide d'urgence est nécessaire, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.



*M. Hoffmann
Directeur
d'école normale
Rorschach
Président
de la section Bodan
Rheintal*

La Croix-Rouge est pacifiante en étant toujours et partout présente, que ce soit en Suisse ou à l'étranger, dans le respect de sa neutralité absolue. La Croix-Rouge ne peut empêcher la guerre, mais elle peut toujours être présente, là où une guerre ou une catastrophe naturelle engendrent la détresse, la misère ou la souffrance, même si la situation peut paraître désespérée.

devrions nous attacher à diffuser la devise du Prof. von Albertini «vers la paix par l'humanité» et nous attacher à la faire reconnaître en montrant nous-mêmes l'exemple. Je pense ici en particulier à une collaboration avec les organisations humanitaires existantes, avec les organisations de jeunesse et les écoles.



*H. B. Stiefel-Rother
Médecin
Winterthour
Président
de la section
de Winterthour*

La Croix-Rouge est force de paix par la reconnaissance universelle de son action en faveur d'une paix durable entre les peuples (Un des principes les plus importants de la Croix-Rouge). Ce qui implique que nous ne relâchions pas nos efforts dans ce domaine.

Pour contribuer concrètement à la paix, nous

bien-être physique et progrès social.

Au-delà du rôle éminentement humanitaire, donc pacifique pour ne pas dire pacifiant, que jouent la médecine et l'ensemble des agents de santé publique, l'Organisation mondiale de la Santé s'est préoccupée à plusieurs reprises de la menace sans précédent que constitue l'éventualité d'un conflit nucléaire, qui impliquerait par définition le recours à des armes de destruction massive sans commune mesure avec toutes celles qui ont jamais été mises en œuvre dans le passé. Pour donner suite à une résolution adoptée en 1983 par l'Assemblée mondiale de la Santé, elle a par exemple chargé un comité in-

ternational d'experts en sciences médicales et en santé publique d'étudier les effets qu'aurait une guerre nucléaire sur la santé et sur les services de santé. Les conclusions de cette étude, publiées l'année dernière, indiquent notamment «qu'aucun service de santé, nulle part dans le monde, ne serait capable de traiter convenablement les centaines de milliers de blessés graves que ferait l'explosion d'une seule bombe de 1 mégatonne, par ses effets divers – souffle, chaleur ou rayonnement. L'explosion accidentelle d'une seule bombe parmi l'énorme stock qui a été constitué, pourrait faire assez de victimes pour submerger les services médicaux natio-

naux.» Les auteurs de ce rapport en concluent que «la seule façon d'envisager le traitement des effets des explosions nucléaires sur la santé consiste dans une prévention primaire: en d'autres termes, il faut empêcher la guerre atomique».

Le comité reconnaît certes que ce n'est pas à lui, ni encore moins à l'OMS, qu'il incombe de définir les mesures politiques qui permettront d'écarter cette menace et de mettre en œuvre un traitement préventif. Il ajoute cependant que «l'OMS peut œuvrer très activement dans ce sens en diffusant systématiquement des informations sur les conséquences sanitaires d'une guerre atomique et en

contribuant au maintien et au renforcement de la coopération internationale en matière de santé».

Le problème du désarmement n'étant de toute évidence pas de son ressort, l'Organisation mondiale de la Santé emprunte une autre voie, différente mais nullement incompatible, sur le chemin du renforcement de la paix mondiale. La Stratégie mondiale de la Santé pour Tous d'ici l'An 2000 constitue à cet égard une autre facette du même combat.

*Philippe Stroot
Attaché de presse
à l'Organisation mondiale
de la Santé (OMS)*